

21 octobre, 2020

Xavier Barsalou-Duval
Vice-président
Comité TRAN
Xavier.Barsalou-Duval@parl.gc.ca

Monsieur Barsalou-Duval,

Au nom des quelque 25 000 hommes et femmes qui œuvrent dans le secteur de l'aviation d'affaires au Canada, un secteur qui rapporte 12,1 milliards de dollars, nous vous félicitons de tout cœur pour votre nomination au poste de président du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités de la Chambre des communes.

En tant que porte-parole national de ce secteur dynamique, l'ACAA informe les Canadiens sur l'importante contribution de l'aviation d'affaires à l'économie du pays et à la qualité de vie. L'ACAA travaille également avec les forces politiques pour élaborer des politiques et mettre sur pied des programmes qui permettront à l'aviation d'affaires de réaliser son plein potentiel.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de vous parler brièvement de l'importance de l'aviation d'affaires pour l'économie et du rôle qu'elle pourrait jouer dans la relance économique du Canada.

Ces derniers mois, on a pu constater l'avantage indiscutable de l'aviation d'affaires en tant qu'instrument pour la sécurité aérienne, la croissance des entreprises et l'accès aux populations, malgré le fait que nous devons composer avec des restrictions de voyage strictes en raison de la pandémie. L'ACAA a appris de cette expérience et a élaboré le plan *#cbaaflightplan*, qui décrit comment le gouvernement, les entreprises et les collectivités peuvent travailler avec les exploitants de l'aviation d'affaires pour atteindre leurs propres objectifs – tout en renforçant les activités de l'aviation d'affaires du Canada et de la construction d'aéronefs. Dans notre proposition prébudgétaire 2021 remise au Comité des finances de la Chambre des communes, nous avons exprimé un grand nombre de ces idées, notamment celles qui apporteraient des solutions à court terme. Nous sommes heureux de joindre un résumé de nos recommandations à la fin de la présente.

Nous souhaitons attirer votre attention sur deux questions urgentes à résoudre en priorité.

La première question est la nécessité urgente du gouvernement d'instaurer les procédures de dépistage rapide et de traçage des contacts uniformément partout au pays pour assouplir les restrictions de voyage. Il s'agit d'un problème complexe qui exige la participation des agences de santé publique, des exploitants aériens et des aéroports dans la recherche de solutions. Nous croyons que le secteur d'aviation d'affaires peut jouer un rôle en travaillant avec la santé publique à la mise en œuvre des processus en matière de santé et sécurité liés au dépistage rapide et au traçage des contacts. L'aviation d'affaires peut aider le gouvernement à concevoir et piloter le dépistage étant donné que les vols d'affaires sont déployés à partir de terminaux privés administrés et contrôlés rigoureusement où chaque passager est connu des services aériens et peut facilement et instantanément être retracé et appelé. Nous serions heureux d'expliquer en détail comment un projet pilote pourrait fonctionner dans le milieu des terminaux privés et des vols d'affaires.

L'autre question urgente qu'il faut résoudre est la nécessité d'une interprétation officielle de la fixation de la quarantaine et des exemptions liées à l'équipage. Là où le bât blesse, c'est que pour les agents frontaliers, les « travailleurs du transport aérien essentiel » ne sont pas exemptés de l'obligation de quarantaine. Nous avons déjà tenté de communiquer avec des responsables de Transports Canada, de l'ASFC et de l'ASPC concernant les décisions, mais nous n'avons eu aucun retour jusqu'ici. Nous comprenons que vous n'êtes pas directement responsables de cette question, mais nous accueillons à bras ouverts toute aide de la part de nos parlementaires pour résoudre rapidement cette question.

Pour terminer, nous désirons insister sur le fait que **l'aviation d'affaires peut contribuer à l'économie verte du Canada et à son plan de relance**. Non seulement les aéronefs d'affaires procurent aux entrepreneurs canadiens un précieux avantage concurrentiel et un moyen de transport sûr, fiable et rapide du personnel clé et de la marchandise, ils font également partie des appareils les plus avancés sur le plan technologique et les plus durables en usage aujourd'hui. Par ailleurs, en encourageant l'utilisation de ces technologies, on contribue à la recherche, au développement et à la production. Nous vous invitons à lire au sujet de l'engagement écologique de l'aviation d'affaires sur notre nouveau microsite dynamique, [L'empreinte environnementale et économique de l'aviation d'affaires au Canada](#).

Monsieur Barsalou-Duval, nous vous remercions de votre attention. Nous espérons que nous aurons la possibilité de discuter de ces idées de façon plus approfondie avec le Comité des transports, de l'infrastructure et des collectivités plus tard cet automne.

Cordialement,



Anthony Norejko
Président et chef de la direction

Recommandations

Recommandations de mesures correctives et d'aide à court terme

- Faire équipe avec les acteurs de l'aviation d'affaires pour mettre à l'essai des procédures rapides de dépistage et de recherche de contacts pour les passagers aériens, dans les environnements réduits et hautement contrôlables que représentent les aéronefs d'affaires et les terminaux privés.
- Accélérer l'utilisation de technologies et de procédures (par exemple, la recherche des contacts, le dépistage rapide) qui pourraient permettre de devancer la réouverture sécuritaire de nos frontières interprovinciales et internationales et d'abolir l'obligation de se soumettre à l'isolement de 14 jours.
- Suspendre toutes les taxes fédérales et la taxe carbone sur le kérosène et le carburant d'aviation jusqu'à ce que le transport aérien regagne les niveaux pré-COVID.
- Déduction pour amortissement accéléré, réduction de la charge d'impôt, programme de crédit ou de remboursement appliqué à l'achat, à la modification et à la modernisation de l'équipement de santé et de sécurité lié à la COVID-19

Recommandations à plus long terme (2021) pour la relance et la croissance

- Recommandation no 1 :** Créer des programmes fédéraux de relance pour encourager l'achat et la modernisation environnementale des avions, des produits et des services.
- Recommandation no 2** Que le gouvernement du Canada exclue tous les appareils utilisés à des fins commerciales de toute nouvelle « taxe de luxe ».
- Recommandation no 3** Travailler avec le secteur à la modernisation du Règlement de l'aviation canadien (RAC) pour l'aviation d'affaires, pour le rendre plus flexible et adapté aux activités de l'aviation d'affaires, principalement les petits exploitants, et encourager l'utilisation plus fréquente des délégations et des exemptions appropriées.
- Recommandations no 4** Veiller à l'atteinte de nos objectifs en matière de changement climatique pendant la relance de l'économie en faisant la promotion du carburant d'aviation durable dans les programmes fédéraux qui prévoient une réduction du taux de taxation applicable et qui offrent d'autres mesures incitatives aux fabricants de carburants renouvelables.